

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 14 OCTOBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 octobre à 17h30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie Plazanet, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 07 octobre 2021

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	16	0	1	0

Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michèle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléants avec voix délibérative : GORGE Marie Christine

Membres excusés : ECHASSERIEAU Vincent

Secrétaire de séance : MUZETTE Thierry

FINANCES

Délibération n°97-2021 : Conventions avec le Conservatoire de Musique et Danse Intercommunal pour l'année 2021-2022

Madame la Présidente présente la convention proposée par le CIMD pour les interventions en milieu scolaire et pour les temps d'activité périscolaire pour l'année 2021-2022.

A titre d'information, voici les interventions programmées ainsi que leur coût :

				Nombre heures	Facturation		A payer pour l'année
Cours de danse		Lundi 17h-20h		3	2 heures gratuites	1 heure payante	2 000,00 €
IMS							
Bujaleuf	Lundi	10h-12h		2	1 heure gratuite	9,5 heures payantes	19 000,00 €
Eymoutiers élémentaire	Mardi	9h15-10h45 /11h15h-12h00 14h15-15h45		3,75			
Eymoutiers Maternelle	Lundi	13h30-15h		1,5			
Peyrat	Jeudi	10h15-12h30		2,25			
Nedde	Jeudi	14h15-15h15		1			
		total		10,5			
TAP musique							
Peyrat	Jeudi	13h-14h	CHORALE	1	2 heures gratuites		- €
Nedde	Jeudi	15h15-16h15		1			
TAP Danse							
Bujaleuf	lundi	16h-16h45		0,75	gratuit		- €
						Total à payer	21 000,00 €

A titre exceptionnelle, pour l'année 2021-2022, l'école de Peyrat bénéficie de cette année alors que les TAP sont terminés
 Pour 2022-2023, cette heure de TAP sera proposée à une autre école

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d' :

- Autoriser Madame la Présidente à signer avec le CIMD les conventions pour les interventions en milieu scolaire et pour les temps d'activité périscolaire pour l'année 2021-2022.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
 A Eymoutiers, le 27 octobre 2021

La Présidente,
 Mélanie PLAZANET

La Présidente,
 Mélanie PLAZANET

Communauté de Communes
 des Portes de Vassivière
 5, rue de la Liberté
 87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :
 Publié le :